

GUIDE DE L'ÉTUDIANTE 2023-2024

E

DIRECTION DES ÉTUDES
ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

—
SEPT. 2023

NS /

AG

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

ÉDITO

CHÈRES ÉTUDIANTES, CHERS ÉTUDIANTS,

Vous êtes la raison même de notre école, son moteur, son énergie !

À compter de cette rentrée, et pour plusieurs années, vous allez découvrir puis approfondir une nouvelle discipline à travers ses multiples enseignements, et en particulier le fameux «enseignement du projet d'architecture».

Nous vous accompagnerons tout au long du chemin.

Vous allez aussi découvrir et vous familiariser avec un lieu, notre école, conçue et réalisée par Roland Simounet spécifiquement pour l'enseignement de l'architecture.

Vous allez enfin, nous vous y invitons, découvrir une métropole bénéficiant d'un environnement exceptionnel, Grenoble Alpes Métropole, et un des sites universitaires majeurs en France, l'Université Grenoble Alpes.

Pour vous orienter dans votre nouvelle vie d'étudiante et d'étudiant, nous avons élaboré ce guide qui, nous l'espérons, vous accompagnera utilement au fil de votre parcours.

Vous y trouverez l'ensemble des informations à connaître pour vous épanouir.

Parcourez le, annotez-le, interrogez-nous, car nous chercherons des réponses à toutes vos questions... quitte à les construire avec vous !

Cette école est la vôtre !

D'ici là, bienvenue à toutes et tous, ICI À L'ENSAG.

Focus 2023/2024

À plus de quarante ans, l'école se refait une beauté !

Aussi, l'année universitaire 2023/2024 verra s'achever les travaux de toiture et d'huissierie, et s'engager une phase complémentaire touchant notamment le Centre de documentation.

De nouveaux espaces vous seront ouverts : le FabLab in the Alps, installés dans des locaux plus vastes et mieux adaptés, et certaines toitures terrasses jusque-là fermées.

Nous comptons sur votre compréhension pour les perturbations qui pourraient en découler.



SOMMAIRE

DÉCOUVRIR L'ENSAG	5
Présentation	6
Une pédagogie innovante	10
La gouvernance de l'ENSAG	10
La représentation et l'expression des étudiants à l'ENSAG et l'UGA	11
Une école connectée	11
Une école de la recherche et de l'apprentissage par l'expérience	12
Une école ouverte à l'international	12
Un haut lieu de la recherche en architecture	13
La responsabilité sociétale et environnementale	14
Les partenaires de l'ENSAG	14
Diffuser la culture architecturale	15
VOS ÉTUDES À L'ENSAG	17
Les métiers de l'architecture	17
Les formations et le schéma des études.....	18
La scolarité	19
L'orientation, la professionnalisation, l'entrepreneuriat	19
Des étudiants acteurs de leur parcours	20
Les ressources et services pédagogiques	22
Un nouveau FabLab flambant neuf	24
L'école au quotidien	25
Les droits et devoirs de l'étudiant	26
Des parcours adaptés pour étudiants avec des besoins spécifiques.....	27
Le plan de santé étudiant	28
Prévenir la pratique de la charrette	29
Prévenir les discriminations et les violences	30
LA VIE ÉTUDIANTE À L'ENSAG	33
Les associations	33
Les activités culturelles, citoyennes et sportives à l'ENSAG	36
La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)	36
Une carte d'étudiant multiservices	37
Le click'n'collect à l'ENSAG	37
ÊTRE ÉTUDIANT À GRENOBLE	39
Le service social	39
Vie pratique	40
La santé	40
Des jobs étudiant à l'ENSAG	41
Se repérer à Grenoble	42
Se repérer dans l'école	44
Vos principaux interlocuteurs	46
Information aux lectrices et lecteurs	46
Index alphabétique	47



Ici à l'ENSAG, on forme de futurs architectes avec de solides compétences et un réel esprit critique, conscients des évolutions de la société et des transformations en cours.



DÉCOUVRIR L'ENSAG

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement public d'enseignement supérieur, placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Historiquement marquée par une approche humaniste, elle demeure porteuse d'un enseignement ouvert sur les enjeux sociétaux de son temps, à la recherche d'une forme de frugalité, attentive à la qualité de vie de toutes et tous, respectueuse de l'environnement.

Le 1^{er} janvier 2020, l'ENSAG a rejoint l'Université Grenoble Alpes (UGA). C'est pour l'école une opportunité de positionner l'architecture parmi les disciplines qui, depuis l'université, agissent et participent au débat public concernant les défis sociétaux majeurs. Les étudiants et étudiantes de l'ENSAG sont donc des étudiants « de plein droit » de l'UGA et bénéficient, notamment, de tous les services de vie étudiante.

L'école accorde une large part à l'apprentissage par l'expérience et la mise en situation. Le projet d'architecture occupe de ce fait une place majeure dans le programme pédagogique. La recherche y est dynamique, diversifiée et reconnue. Elle oriente en grande partie les choix d'enseignement : cultures constructives, focus environnemental, pensée architecturale interrogeant les enjeux territoriaux actuels...

L'ENSAG dispose d'une offre complète de formation dans le domaine de l'architecture, avec des cycles conduisant aux :

- diplôme d'études en architecture, valant grade de licence (DEEA) (bac +3)
- diplôme d'État d'architecte, valant grade de master (DEA) (bac +5)
- doctorat en architecture (bac +8) porté par l'UGA

Elle délivre également l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) ainsi qu'un diplôme spécialisé (DSA) sur les architectures de terre. Elle co-porte un triple cursus avec l'institut d'urbanisme et de géographie alpine et Sciences Po Grenoble (Architecture, urbanisme et études politiques), et avec Grenoble INP le nouveau master « design et résilience ». Avec l'ENSE3, elle anime le projet PARIN - partenariat architecte/ingénieur et un mastère sur la Transition écologique et environnementale des territoires (TEET).

PRÉSENTATION

Un peu d'histoire...

Sur plus d'un siècle, le renouveau de l'enseignement de l'architecture à Grenoble s'est construit au fil de transformations successives. Issue de l'École des arts industriels inaugurée en 1912, l'École régionale d'architecture voit le jour en 1927. Installée au 25, rue Lesdiguières, dans un riche édifice évoquant la Renaissance italienne, elle est la septième école d'architecture fondée en France.

Louis Blanchet, premier grand prix de Rome en 1952, compte parmi ceux qui firent leurs classes au sein de l'école, à l'instar de nombreux architectes ayant marqué le milieu professionnel régional, tels Bernard Félix-Faure, Jean Cognet ou encore Louis Brun.

En 1968, l'Unité pédagogique d'architecture de Grenoble (UPAG) est créée. L'interdisciplinarité et la dimension sociale de l'architecture occupent dès lors une place prépondérante dans les enseignements. En 1978, l'école déménage dans un nouvel édifice conçu par l'architecte Roland Simounet. Situé à la Villeneuve, au 60 avenue Constantine, c'est le bâtiment qui abrite l'ENSAG aujourd'hui. Pionnière dans le développement de la recherche en architecture en France, l'école de Grenoble accueille plusieurs équipes de recherche dans les années 1970, qui seront institutionnalisées pendant la décennie suivante.

Enfin, les réformes successives de 1998 et de 2005 remodelent la formation en architecture. Dorénavant, l'enseignement de cette discipline s'inscrit dans le système européen LMD - licence/master/doctorat. L'appellation ENSAG est officiellement adoptée en 2005.

L'Université Grenoble Alpes, université d'excellence

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ENSAG a rejoint l'UGA, établissement public regroupant l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public du site grenoblois. Ancrée sur son territoire, pluridisciplinaire et ouverte sur l'international, l'UGA réunit 3 grandes écoles :

- Grenoble INP
- Sciences Po Grenoble
- ENSAG

ainsi que les entités composant anciennement l'université.



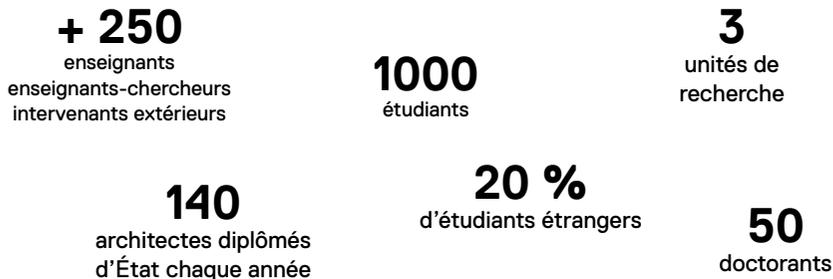
Les grands organismes publics de recherche (CEA, CNRS, INRIA et INSERM) sont étroitement associés à l'UGA pour porter une politique commune de recherche et de valorisation à l'échelle internationale. Grâce à cette coopération entre partenaires académiques et acteurs socio-économiques, le projet « IDEX UGA : université de l'innovation » a été labellisé « Initiative d'excellence » par l'État en 2016. Le dispositif a été pérennisé en 2021.

Depuis 2019, l'UGA figure dans le TOP 150 des meilleures universités mondiales (source : [classement de Shangai](#)).

Une école d'architecture implantée au cœur des Alpes

L'ENSAG appartient au réseau des 20 établissements publics d'enseignement supérieur qui dispensent en France les études d'architecture :

Les chiffres-clés de l'ENSAG



Les chiffres-clés des ENSA

- 20 000 étudiants
- 60% Femmes / 40% Hommes
- 15% d'étudiants étrangers
- 2 800 étudiants par an en première année
- + 400 doctorants accueillis chaque année dans l'une des 37 unités de recherche des écoles (55% F)
- 2 400 architectes diplômés d'État par an
- 1 500 Habilitations à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) délivrées chaque année

Un bâtiment emblématique

Le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'ENSAG a été construit entre 1976 et 1978 dans le cadre du projet d'aménagement de la Villeneuve de Grenoble. Il est l'œuvre de Roland Simounet (1927-1996), auteur de plusieurs réalisations remarquables, lauréat du Grand prix national de l'architecture en 1977 et du Prix de l'Équerre d'argent en 1985 pour les aménagements du Musée Picasso à Paris.

Le bâtiment s'organise en 3 parties étroitement articulées entre elles : 33 cellules de travail disposées au nord sur 4 niveaux, l'agora au centre du bâtiment sous la forme d'un amphithéâtre accueillant débats et conférences, enfin les laboratoires et ateliers d'enseignements pratiques.

Le bâtiment initial a bénéficié d'une extension dans les années 1999-2005. Ont alors été créés un accès côté rue, ainsi que des locaux dédiés à la recherche et des ateliers d'arts plastiques côté parc. La cafétéria et le centre de documentation occupent aujourd'hui la surface libérée par l'ancienne galerie piétonne.

Le bâtiment porte le label « Architecture contemporaine remarquable » décerné par le ministère de la Culture.



Une école ouverte à la diversité

Avec l'ambition de former de futurs architectes d'une grande diversité de profils, l'ENSAG fait le pari de l'ouverture de son enseignement à des publics variés. Pluridisciplinaires par nature, les études d'architecture trouvent leur richesse dans la diversité des approches et des parcours. Ainsi, l'école accueille chaque année de nouveaux étudiants issus de toutes les filières de l'enseignement secondaire ou de cursus de l'enseignement supérieur. Elle compte également un nombre important d'étudiants étrangers ou venant d'autres ENSA.

Enfin, elle porte une attention particulière aux étudiants exprimant des besoins spécifiques : étudiants en situation de handicap, étudiants engagés dans une activité professionnelle ou une association, sportifs ou artistes de haut niveau, étudiants réfugiés,... Pour leur permettre de suivre leurs études avec les mêmes chances de réussite, l'école met en place des dispositifs de soutien et des temps d'accompagnement dédiés.

L'école est partenaire du programme « Égalité des chances » porté par la fondation Culture & Diversité, et accueille un atelier de « l'école de la deuxième chance » (CLEPT).

Les missions des ENSA

Selon le code de l'Éducation : *« Les écoles nationales supérieures d'architecture concourent à la réalisation des objectifs et des missions du service public de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne l'architecture et participent aux stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche [...]. Elles veillent au respect de la diversité architecturale et culturelle et ont pour mission d'assurer la formation initiale et continue tout au long de la vie des professionnels de l'architecture, de la ville, des territoires et du paysage. Dans l'exercice de leur mission, les écoles nationales supérieures d'architecture :*

- 1. Conduisent des activités de recherche en architecture, en assurent la valorisation et participent aux écoles doctorales,*
- 2. Forment à la transmission en matière d'éducation architecturale et culturelle,*
- 3. Participent à la veille artistique, scientifique et technique et à l'innovation dans ses différentes dimensions, notamment pédagogique,*
- 4. Délivrent des enseignements permettant de s'adapter aux exigences professionnelles internationales,*
- 5. Assurent, par des cours obligatoires au sein des écoles d'architecture, la maîtrise d'au moins une langue étrangère au niveau professionnel,*
- 6. Organisent une meilleure communication, recourant à des méthodes innovantes, autour de réalisations et de concours d'architecture pour les étudiants,*
- 7. Contribuent à la vie culturelle, économique, sociale et environnementale du territoire en développant des partenariats, notamment avec les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les autres établissements d'enseignement supérieur et l'ensemble des établissements d'enseignement, notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle,*
- 8. Concourent au développement de la coopération architecturale, culturelle, scientifique, technique et pédagogique internationale. »*

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Choisir l'ENSAG, c'est choisir la voie de l'expérimentation, du processus de conception architecturale jusqu'à sa concrétisation. Entre la recherche et son application, la théorie et la pratique, les enseignants guident les étudiants dans des projets novateurs afin de mettre à profit une pédagogie libérant l'imagination et la créativité.

L'ambition de l'école est de former des architectes à l'esprit critique, conscients de la diversification de leurs métiers et des évolutions de la société, attentifs aux transformations sociales, politiques, citoyennes et écologiques qu'elles impliquent dans la fabrication de l'environnement humain.

L'offre d'enseignement et de stages de l'école rend compte de ces évolutions du métier d'architecte. L'objectif est de provoquer chez les étudiants l'envie de découvrir, au-delà de la vision classique du métier de maître d'œuvre, des structures et des acteurs de terrain, des modes d'action et des formes alternatives de projet.



LA GOUVERNANCE DE L'ENSAG

Les principales instances et commissions qui régissent la vie de l'école rassemblent :

- **la directrice** définit et porte le projet d'établissement, conformément aux orientations discutées en Conseil d'administration. Elle pilote l'établissement et veille à sa bonne gouvernance. Elle a autorité sur l'ensemble des services et des personnels.
- **le Conseil d'administration** acte les grandes orientations stratégiques de l'école et vote le budget annuel. Il est composé de 20 membres (dont 3 représentants élus des étudiants).
- **le Conseil pédagogique et scientifique** débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche. Il comprend deux commissions : la Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE, composée de 15 membres élus, dont 5 représentants étudiants) et la Commission de la recherche (CR, composée de 15 membres, dont 2 représentants élus doctorants).

LA REPRÉSENTATION ET L'EXPRESSION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES À L'ENSAG ET À L'UGA

En plus des étudiantes élues dans les instances tous les deux ans, chaque promotion du cursus d'études est représentée par un binôme de délégués. Ils sont désignés par leurs camarades chaque début d'année universitaire sur la base d'un appel à candidatures. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enseignants, notamment des coordonnateurs de semestres, des gestionnaires de scolarité et des responsables de la vie étudiante.

Les étudiantes et étudiants de l'ENSAG désignent également leurs représentants au sein des instances de l'UGA : conseil d'administration et conseil académique.

L'UGA s'est dotée d'une vice-présidence vie étudiante, animée par un vice-président étudiant qui représente les étudiants au sein de la présidence de l'université. Le vice-président est élu par le conseil académique pour deux ans (Contact : vpe@univ-grenoble-alpes.fr)

L'Université Grenoble Alpes associe les étudiantes à la politique de l'établissement à travers la plateforme participative « Je m'exprime ».

[Site web Icampus : mot clé «je m'exprime»](#)

Au sein du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS), le vice-président étudiant du CROUS, dispose des moyens de suivre particulièrement des dossiers ou d'animer des groupes de travail en collaboration avec les services. Il est élu pour un mandat de deux ans renouvelable (contact : vpe@crous-grenoble.fr)

UNE ÉCOLE CONNECTÉE

Toutes les informations utiles à la vie de l'école sont disponibles [sur le site de l'école](#). Les actualités de l'ENSAG sont régulièrement publiées sur [son compte Facebook](#) et transmises à l'ensemble des communautés via une lettre d'information hebdomadaire, envoyée le vendredi.

Un ensemble de ressources numériques est à la disposition des étudiants :

- le portail Taïga : emplois du temps, fiches descriptives des enseignements, attestations d'inscription et relevés de notes certifiés par QR code, documents utiles à la scolarité dans la rubrique « Fichiers en ligne », etc. L'étudiant y a son propre espace (rubrique « fichiers personnels ») dans lequel il peut interagir avec la direction des études et de la vie étudiante pour le suivi de sa scolarité, y déposer ses documents, réceptionner ceux émis par la scolarité ...
- le compte de messagerie @grenoble.archi.fr
- accès au wifi de l'école et des différents campus avec vos identifiants ENSAG via le réseau Eduroam
- des outils d'enseignement à distance : suite Education Google (connexion avec vos identifiants ENSAG) et plateforme Moodle (accès après invitation par vos enseignants),
- un espace de stockage pédagogique partagé pour chaque enseignement, accessible sur la plateforme Google Drive de l'ENSAG via vos identifiants
- une offre gratuite de logiciels et de logiciels libres. Toutes les informations utiles sur lsi.grenoble.archi.fr

UNE ÉCOLE DE LA RECHERCHE ET DE L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

L'ENSAG s'est engagée très tôt dans l'apprentissage par l'expérience. Ce positionnement s'est peu à peu élargi en ouvrant le champ des expérimentations constructives aux expériences sensibles. L'ENSAG se définit aujourd'hui comme une école de la recherche et de l'apprentissage par l'expérience, le « faire » et le « sensible », du numérique à la matière. Elle met à la disposition des étudiants des ateliers technico-pédagogiques dotés d'équipements et d'outils permettant de réaliser des artefacts de toutes dimensions. Parmi ces ateliers, citons l'Espace construction, l'Atelier maquettes, L'espace immersif de conception architecturale (LEICA) ou encore le *FabLab in the Alps*.



UNE ÉCOLE OUVERTE À L'INTERNATIONAL

L'ENSAG est une école historiquement ouverte à l'international. La mobilité de ses étudiants et étudiantes est fortement encouragée car l'expérience internationale est un vrai atout dans le cursus universitaire : 35% d'une promotion effectue une mobilité durant son cursus à l'ENSAG.

À l'ENSAG, les étudiants ont la possibilité d'effectuer, en troisième année de licence ou en première année de master, une année d'échange dans l'une de ses soixante écoles et universités partenaires dans le monde entier. L'expérience de mobilité est aussi possible en effectuant un stage à l'international au cours de son cursus. Des bourses de mobilité sont proposées en partenariat avec le programme Erasmus, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture.

Pour + d'infos : site ENSAG, rubrique Partir à l'étranger.

UN HAUT LIEU DE LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE

Dès la fin des années 70, l'école s'engage dans la recherche architecturale et urbaine. Elle constitue aujourd'hui l'un des pôles de recherche les plus importants au sein du réseau des écoles d'architecture. L'ENSAG compte 3 équipes de recherche, dont une unité mixte de recherche avec le CNRS et Nantes. Elle est la seule école d'architecture à porter un Laboratoire d'Excellence - Labex, projet de recherche pluriannuel financé par l'agence nationale de la recherche.

Une « mention recherche », accessible dès la première année de master, est ouverte aux étudiants curieux de découvrir la recherche en architecture dans toute sa diversité.

Les trois équipes de recherche de l'ENSAG sont :

Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain / AAU CRESSON

Intégré à une unité mixte de recherche commune avec le CNRS et Nantes (école d'architecture et Centrale Nantes), AAU CRESSON fonde sa recherche sur une approche sensible et située des espaces habités. Il s'appuie sur des méthodes pluridisciplinaires innovantes, à la croisée de l'architecture, des sciences humaines et sociales, et des sciences de l'ingénieur.

Architecture, environnement et cultures constructives / AE&CC

L'équipe AE&CC oriente ses recherches sur la nécessité d'adapter les pensées et pratiques de l'architecture et de l'urbanisme aux grands enjeux actuels que sont l'urgence climatique, la croissance démographique et l'urbanisation rapide. Elle fonde ses travaux sur les notions de cultures constructives, de résilience et de diversité culturelle. AE&CC porte le Labex éponyme.

Méthodes et histoire de l'architecture / MHA

L'activité de cette équipe de recherche porte sur l'analyse critique de l'architecture à travers la caractérisation des processus de conception et de fabrication. L'architecture est envisagée dans son contexte spatial, temporel, technique, social, économique et culturel. Les méthodes de conception sont examinées en contextualisant, dans le temps et dans l'espace, les conditions qui l'ont vu naître.

Les étudiants accueillis dans l'une de ces équipes de recherche afin d'y préparer un doctorat (3 ans) sont inscrits à l'École doctorale (ED) Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire à l'UGA. Au sein de cette ED, l'école propose plusieurs modules de formation doctorale. L'ENSAG accueille une cinquantaine de doctorants.

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'ENSAG est partie prenante de la démarche ambitieuse portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) sur le plan de sa Responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Cet engagement se structure à partir de quatre axes principaux :

- respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique
- former les étudiants de l'UGA aux enjeux sociétaux et environnementaux
- sensibiliser, former et reconnaître l'engagement de collectifs d'agents et d'enseignants-chercheurs
- participer pleinement au développement durable et à la demande sociale des territoires.

Au-delà de ces quatre principaux axes, le schéma directeur RSE de l'UGA, rédigé de manière participative, et adopté par le conseil d'administration de l'UGA le 8 juillet 2021, fixe les objectifs à atteindre à court, moyen et long termes avec une évaluation de la trajectoire parcourue tous les ans. La RSE est l'affaire de toutes et tous au sein de l'établissement mais aussi en lien avec l'ensemble des partenaires externes.

Pour + d'infos : [site UGA, rubriques Université/Engagements sociétaux et environnementaux](#)

LES PARTENAIRES DE L'ENSAG

En lien avec ses différents domaines d'excellence pédagogiques et scientifiques, l'ENSAG a noué de nombreux partenariats avec une grande diversité d'acteurs : collectivités territoriales, industriels, agences d'urbanisme, Conseils de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Maisons de l'architecture, parcs nationaux et parcs naturels régionaux, bailleurs sociaux, etc. Ces partenariats donnent lieu à des formes de collaboration diverses, parmi lesquelles des ateliers de projet hors les murs, des projets de recherche et développement ou encore des dispositifs de médiation.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands ateliers innovation architecture (GAIA) situés à Villefontaine, en Isère. Plateforme d'enseignement, de recherche et d'expérimentation, les GAIA représentent un lieu d'échange et de collaboration avec les autres écoles d'architecture et leurs partenaires (collectivités, entreprises, etc).

Pour + d'infos : site ENSAG, rubriques [Partenaires](#) et [International](#).



DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

Sous la tutelle du ministère de la Culture, l'ENSAG participe pleinement à la diffusion de la culture architecturale auprès de différents publics (écoles, universités...). À l'occasion de visites, d'expositions, de rencontres, de conférences ou de résidences d'architectes programmées en lien avec un important réseau de partenaires, l'école contribue activement à l'offre culturelle régionale dans les domaines du patrimoine et de la création architecturale contemporaine.

Parce qu'elle est abritée dans un bâtiment labellisé Architecture contemporaine remarquable et parce qu'elle est un lieu de vie, l'école elle-même est un bon support pour la découverte des cultures architecturales pour les élèves d'écoles primaires, collèges ou lycées et leurs encadrants, dans le cadre de visites animées par les enseignants et des étudiants médiateurs.
Pour + d'infos : [site ENSAG, rubrique Sensibilisation à l'architecture](#)

Toute l'actualité culturelle de l'ENSAG est à découvrir sur la page d'accueil du site de l'école.





*« Ici à l'ENSAG, vous avez
la possibilité de partir à l'étranger six mois
ou un an dans l'un des 30 pays avec lesquels
nous avons un accord*



VOS ÉTUDES À L'ENSAG

LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

L'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture stipule que « l'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

La profession d'architecte est réglementée et doit assumer cette responsabilité.

Quels sont les principaux métiers de l'architecture ?

L'architecture est une discipline ouvrant à différentes activités et pratiques et à une grande diversité de parcours professionnels.

Les études d'architecture donnent accès aux métiers de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage, de la médiation, de l'expertise et du conseil. Elles ouvrent aux métiers de l'architecture mais également à ceux de l'urbanisme, du paysage, du patrimoine, du design...

Dans quelle structure exercer ?

L'activité d'un ou d'une jeune architecte peut principalement s'exercer dans une agence d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement intérieur ou de design, dans un bureau d'études et d'ingénierie, dans une agence de programmation, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, une société d'aménagement, un organisme de conseil, une collectivité territoriale ou encore un service de l'État.

Les enseignements dispensés à l'ENSAG permettent d'appréhender la diversité des métiers de l'architecture et d'anticiper les enjeux auxquels feront face les architectes de demain : écologiques, environnementaux, démocratiques, techniques, sociaux, qualité de vie (cadre de vie, ambiances, convivialité...).

Insertion professionnelle des architectes diplômés d'État : les chiffres-clés

- 86% : taux d'insertion professionnelle dans les champs de l'architecture, du patrimoine bâti et de l'urbanisme
- type de mission des jeunes diplômés : maîtrise d'œuvre (91%) et suivi de chantier (48%)
- 3 ans après l'obtention de leur diplôme, plus de 7 diplômés sur 10 sont salariés
- en 2019, le revenu net moyen annuel des diplômés est de 23 190€ (vs 21 131€ en 2018)

Source : L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture, Enquête sur les diplômés 2015 de l'enseignement supérieur Culture (DESC11 - 2018), Observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle.

LES FORMATIONS ET LE SCHÉMA DES ÉTUDES

POST-MASTER	Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)	Diplôme spécialisé en architecture (DSA)	Doctorat (écoles doctorales Université Grenoble Alpes)	Master spécialisé ® (Grenoble INP-ENSE3)
	1 an	Architecture de terre, cultures constructives et développement durable, mention architecture et patrimoine 2 ans	3 ans	Transition énergétique et environnementale des territoires (TEET) 15 mois

MASTER BAC +5	Diplôme d'État d'architecte (DEA) ²	Master Urbanisme et Aménagement (IUGA)	Master Design
	6 parcours : - Archi., villes, ressources - Archi., ambiance et culture numérique - Édification, grands territoires, villes - Les pensées du projet - Archi., environnement & cultures constructives - Montagnes, architecture et paysage 1 certificat : - PARIn (Partenariat architectes-ingénieurs) avec Grenoble INP-ENSE3 2 ans	1 parcours : - Architecture, urbanisme et études politiques (AUEP) Parcours intégré avec Sciences Po Grenoble-UGA et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine 2 ans	5 parcours : - Design urbain - Urbanisme et projet urbain - Maîtrise d'ouvrage du bâti (M2) - IDATT ³ - TRUST ³ 2 ans

LICENCE BAC +3	Diplôme d'études en architecture (DEEA) ¹	
	1 parcours conduisant au DEEA 1 parcours intégré Archi., urbanisme et études politiques (AUEP) commun avec Sciences Po Grenoble-UGA 3 ans 4 ans	

Admission sur dossier + entretien

BAC (toutes filières)

¹ Grade de licence

² Grade de master

³ Ces parcours ne sont pas portés par l'ENSAG

LA SCOLARITÉ

La scolarité à l'ENSAG est régie par le *Règlement des études*. Vous y trouverez toutes les informations relatives au contrôle des connaissances, à la validation des unités d'enseignements, aux examens ou à l'année de césure.

Le *Manuel des stages* précise les attendus et les modalités des stages obligatoires et facultatifs.

Enfin, le guide *Partir* vous permettra de préparer dans de bonnes conditions votre projet de mobilité internationale en licence 3 ou master 1.

Évaluation des enseignements :

Dans une démarche d'amélioration continue, les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants. Les questionnaires d'évaluation sont anonymes et disponibles sur le portail Taiga à la fin de chaque semestre. Un temps d'échange entre enseignants et étudiants est prévu lors de la dernière séance du cours pour préparer cette évaluation.

Une commission composée d'enseignants et enseignantes, d'étudiants et de représentantes de la direction des études pilote le dispositif et son évolution, veille à son audience, à l'analyse des résultats et aux enseignements qui peuvent en être tirés pour améliorer le programme et modalités d'enseignement.

Enseignements hors les murs, visites de sites et voyage pédagogiques :

L'ENSAG met l'expérimentation in situ et la découverte des cultures architecturales au cœur de sa pédagogie. Les déplacements inscrits dans les maquettes pédagogiques sont intégralement pris en charge par l'école. Les voyages d'étude organisés à l'initiative des enseignants peuvent donner lieu à une participation financière des étudiantes.

L'ORIENTATION, LA PROFESSIONNALISATION, L'ENTREPRENEURIAT

Orientation, insertion professionnelle

Face aux attentes fortes des étudiants mais aussi de la profession, l'ENSAG fait évoluer son dispositif d'accompagnement professionnel des étudiants et jeunes diplômés. La construction du projet de vie professionnelle ne démarre pas en fin de cursus mais se construit dès la 2^{ème} année du cycle licence via l'enseignement dit de « professionnalisation ». Pour accompagner la recherche de stages, l'école met à disposition les offres qu'elle reçoit et conseille les étudiantes dans leurs démarches.

Au cours de ses études, l'étudiant peut avoir besoin de conseils extérieurs et de méthodes pour identifier ses compétences, confirmer une orientation ou ré-orientation, se réassurer sur ses choix. L'insertion professionnelle, la perception du « champ des possibles » et de la variété des modes d'exercices et pratiques professionnelles font l'objet de ressources mises à disposition, qu'il s'agisse de fiches métiers ou d'offres d'emploi. Les enquêtes d'insertion professionnelle des jeunes diplômés sont régulièrement analysées et communiquées.

Enfin, l'école participe à des dynamiques émergentes de structuration des réseaux d'alumni au sein de l'UGA et dans le réseau des ENSA.

Vous avez une question concernant votre parcours de formation, une possible réorientation, votre projet professionnel ? Contactez Marianne Veillerot : orientation@grenoble.archi.fr

Se réorienter avec le module Tremplin

Le module Tremplin s'adresse aux étudiants en première année à l'ENSAG qui souhaitent se réorienter. Contact : tremplin@univ-grenoble-alpes.fr
Pour + d'infos : [site UGA, rubrique Orientation, insertion, stage, emploi](#)

Devenir étudiant entrepreneur au sein de la Design Factory

Pépîte oZero, le pôle Étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat, accompagne les étudiants dans leur projet de création d'entreprise ou d'association. Ces derniers peuvent bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur. Pour + d'infos : www.ozero-entrepreneuriat.fr

DES ÉTUDIANTS ACTEURS DE LEUR PARCOURS

L'ENSAG accompagne ses étudiantes et étudiants dans leur parcours de formation et les aide à construire un projet professionnel personnalisé tout au long de leur cursus.

En licence, la progressivité des enseignements est organisée sur les 6 semestres du cycle, avec la possibilité de choisir parmi trois studios de projet dès la L2, puis parmi six en L3. Outre divers cours magistraux à choix, les étudiantes peuvent choisir en S5 et S6 un des six enseignements proposés sur le thème des transitions. Chaque semestre fait l'objet d'un focus thématique qui établit un lien étroit entre l'enseignement du projet et une ou plusieurs disciplines. Les étudiants inscrits au parcours intégré Architecture, urbanisme et études politiques (AUEP) effectuent un cursus en quatre années qui articule les enseignements de l'ENSAG et de Science Po Grenoble.

En master, les enseignements sont répartis entre un tronc commun - initiation à la recherche et découverte des pratiques professionnelles - et un « parcours » de master. Au total, sept parcours de master sont proposés :

- Architecture, ville, ressources
- Édification, grands territoires, villes
- Les pensées du projet : l'architecture comme discipline
- Architecture, environnement & cultures constructives
- Architecture, ambiances et cultures numériques
- Montagnes, architecture et paysage
- Architecture, urbanisme, études politiques

Le choix du parcours s'effectue en fin de L3 et il est possible de changer de parcours entre le M1 et le M2.

En leur donnant la possibilité de choisir la plupart de leurs enseignements, le cycle de master invite les étudiants et étudiantes à devenir pleinement acteurs de leur parcours de formation.

Des objectifs d'inclusion et d'autonomisation

La construction d'un parcours étudiant autonome passe par l'effort d'adaptation de l'école. L'inclusion est un objectif majeur de la politique de l'Université Grenoble Alpes. Il s'agit d'identifier et favoriser la diversité des étudiants et répondre aux besoins spécifiques issus de cette diversité.

C'est aussi lutter contre toutes les formes de précarité, rendre lisibles et accessibles les services et ressources, et promouvoir les valeurs d'égalité, de solidarité et de réussite pour tous.

De nouvelles actions concourant à la prise d'autonomie des étudiants se déploient : la valorisation d'engagements et d'initiatives étudiantes, l'accompagnement de plus en plus fréquent d'étudiants par d'autres étudiants : tutorat, dispositif d'étudiant référent, monitorat, la sensibilisation des étudiants à des sujets de société (élus associatifs, prévention des discriminations, RSE, etc.).

Transfert vers une autre ENSA

La mobilité au sein du réseau des Écoles nationales supérieures d'architecture françaises est gérée par la procédure dite de « transfert ». Le transfert n'est pas automatique et est subordonné à l'agrément d'une commission, à la capacité d'accueil de l'établissement ainsi qu'à l'autorisation du directeur/de la directrice de l'école d'origine. La campagne de transfert a lieu entre le 15 janvier et le 15 mars de chaque année.

Plus d'informations dans le *Règlement des études* et dans la rubrique « Conditions d'admission » du site Internet de l'école.

Année de césure

L'année de césure permet aux étudiantes de mettre leurs études entre parenthèses pendant une année afin de se consacrer à des activités en lien avec leur projet professionnel ou de formation. Pendant l'année de césure, l'étudiant conserve son statut d'étudiant et les droits qui lui sont associés. Plus d'informations sur le portail Taïga et auprès de Marianne Veillerot : orientation@grenoble.archi.fr

ECTS libres

Certaines activités - engagement associatif, sportif ou artistique, activité de tutorat, participation à un concours étudiant... hors maquettes pédagogiques - peuvent être valorisées sous la forme de crédits (ECTS ou European credit transfert system) pris en compte pour la validation de chaque année du cursus.

Consulter la liste des activités éligibles et les conditions de validation sur la fiche ECTS libres du portail Taïga.

Enseignements transversaux à choix (ETC) et projets pluridisciplinaires

Les ETC sont des enseignements non spécialistes qui couvrent l'ensemble des disciplines de l'UGA, y compris les langues et les sports. Ils permettent aux étudiants de s'ouvrir à d'autres champs disciplinaires que le leur.

L'UGA propose également des expériences pluridisciplinaires en mode projet qui ont lieu sur des formats courts ou tout au long de l'année (Citizen Campus, Disrupt Campus, Hack ton campus, etc). Les ETC notés et les projets pluridisciplinaires peuvent être valorisés au titre des ECTS Libres.

Les inscriptions ont lieu soit en ligne (ETC sports, projets pluridisciplinaires), soit via un formulaire diffusé au début du semestre (ETC langues et ETC interdisciplinaires).

Pour + d'infos : [site Catalogue des formations de l'UGA](#).

L'atelier libre

L'atelier libre accueille les étudiants et étudiantes qui souhaitent travailler en groupe sur tout sujet en lien avec leur cursus : projet, mécanique... Ils bénéficient pendant cet atelier de l'accompagnement d'un enseignant et d'étudiants moniteurs.

Atelier libre : le jeudi après-midi à partir de 12h30, en salles d'arts plastiques 488 et 489

Contact : atelierlibre@grenoble.archi.fr

En L2 et L3, une aide est accessible aux étudiants qui rencontrent une difficulté dans la représentation de leur projet ou qui sont en recherche de perfectionnement. Dans le cadre du studio de projet, vous pourrez bénéficier de l'appui des étudiants moniteurs de master qui constituent la Brigade de la représentation.

Contact : brigade.representation@grenoble.archi.fr

LES RESSOURCES ET SERVICES PÉDAGOGIQUES

Le Centre de documentation

Le centre de documentation de l'école propose dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, du logement, du paysage ou de l'art :

- 5 types de ressources en ligne : livres électroniques, base de données spécialisée en architecture (Avery index), vidéo à la demande (OnArchitecture, catalogue de films du CNC et Arte Campus) . Vous accéderez à un large choix d'interviews d'architectes et d'œuvres de création peu diffusées à destination de l'éducation et de la formation. Une programmation thématique vous est proposée une fois par mois.

Accès aux ressources en ligne : www.grenoble.archi.fr/ressources-en-ligne

- 25 000 livres imprimées
- 120 abonnements à des revues françaises et étrangères
- 3 500 mémoires d'étudiants, consultables sur place ou en ligne
- 1 000 DVD



Le centre de documentation propose 60 places assises ainsi qu'une salle permettant de travailler en petits groupes, l'accès à 6 ordinateurs, un copieur et des scanners.

Horaires d'ouverture: www.grenoble.archi.fr/informations-pratiques

Les documentalistes sont disponibles pour vous guider dans vos recherches.

Toutes les références sont accessibles sur Archirès, portail documentaire commun à toutes les ENSA de France et sur la page www.archires.archi.fr.

Le Libre service informatique (LSI)

Le Libre service informatique est équipé d'une vingtaine de postes très performants, de logiciels utiles dans le cadre de votre cursus ainsi que d'un parc de copieurs étendu à tous les formats du A4 au A0. Vous y êtes les bienvenus pour travailler, développer et imprimer vos projets numériques.

Pour + d'infos: <https://lsi.grenoble.archi.fr>

Un guide détaillé des impressions est disponible sur le site du LSI rubrique Informations pratiques / Impressions.



L'Atelier de traitement de l'image (ATI)

L'école met à la disposition des étudiants du matériel photo et vidéo numérique, à utiliser sur place ou pour des emprunts de courte durée. Des cabines de montage permettent le travail des images numériques et le montage de films vidéo. Une permanence et un accompagnement par des étudiants moniteurs sont assurés tous les jours de 12h à 14h.

En complément de ce matériel, une convention de partenariat avec l'École supérieure d'art et design de Grenoble/Valence (ESAD) et l'association Treto permet d'accéder au laboratoire photo argentique de l'ESAD.

L'Héliodon et le Ciel artificiel

L'école dispose de deux salles équipées dédiées aux prises de vue :

- l'héliodon est un outil permettant de visualiser la course du soleil en 3 dimensions. En renseignant sur l'ensoleillement et l'incidence des ombres portées, cet outil d'analyse aide l'étudiant à mieux comprendre l'environnement et favorise une prise de décision « éclairée » !
- le « ciel artificiel », entièrement rénové en 2020, garantit le même niveau d'éclairage que la lumière du jour pour vos prises de vue de maquettes et autres objets. Les étudiants l'utilisent en libre accès et y effectuent leurs prises de vue en autonomie.

La reprographie

L'atelier reprographie possède un copieur au format A4 et A3 spécialement dédié aux gros travaux ou aux documents plus élaborés, en complément des machines en libre-service. Un technicien pourra vous conseiller et vous aider à produire vos documents papier en utilisant notamment du matériel professionnel pour les reliures (thermoreliure, massicot).

UN NOUVEAU FABLAB FLAMBANT NEUF

Le FabLab in the Alps fait peau neuve

FabLab in the Alps est le laboratoire de fabrication numérique et de technologie de conception partagé entre l'ENSAG et l'UGA à destination des étudiants et étudiants. En 2022, bénéficiant du financement du Plan de relance, un chantier a débuté pour donner une nouvelle échelle à cet équipement. À partir de septembre 2023, c'est donc un nouvel espace de 600 m², entièrement réaménagé pour l'occasion et flambant neuf, qui accueillera les étudiants et étudiantes à 100 m de l'école (à l'intersection Constantine / Maurice Doderot). Comme par le passé, l'utilisation des machines spécifiques au FabLab - imprimante 3D, découpe numérique, scanner 3D, etc - se fera via votre carte Papercut.

Pour + d'infos : www.fablabinthealps.fr

Sur le même site, vous trouverez également tout le matériel utile à la réalisation de vos maquettes (**ex atelier maquette**) : scies électriques, perceuses, ponceuses, rabots, tourets et outillage électroportatif... Les fournitures sont en vente à la Coop, la coopérative de l'école, mais le petit matériel (colle, petit outillage) est disponible gratuitement à l'atelier.

Afin d'utiliser ces machines en toute sécurité, une formation obligatoire aux règles d'hygiène et de sécurité se déroulera à la rentrée.



L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN

La Cafet'

Point de rencontre très prisé au sein de l'école, la Cafet' vous accueille pour un café, une pause déjeuner ou un encas entre deux cours.

Elle privilégie une cuisine saine, préparée par le traiteur Perret Cuisine et Convivialité, avec des produits frais, locaux et de saison.



Prêt de matériel

L'ENSAG met à disposition des étudiants du matériel informatique et notamment des ordinateurs portables pour un prêt d'une durée limitée.

Aucun logiciel n'est installé sur les PC portables de prêt. Vous devez utiliser vos licences étudiantes.

Les conditions pour accéder à ces prêts sont les suivantes :

- prêt de courte durée (un mois maximum) pour du dépannage : réservation directe via le site GRR www.grr.grenoble.archi.fr
- prêt de longue durée (semestre complet) : demande préalable au service DEVE à l'adresse pret.informatique@grenoble.archi.fr

Le matériel peut être récupéré et restitué directement au libre service informatique.

En cas de non restitution dans les délais, l'administration se réserve le droit de ne pas procéder à votre réinscription. L'utilisation de multiprises n'est pas autorisée.

Casiers

Des casiers individuels pour le stockage des effets personnels des étudiantes et étudiants sont à disposition en plusieurs endroits des niveaux 1 et 2. Ils doivent être fermés au moyen d'un cadenas (non fourni) et libérés début juillet. Attention, les casiers non libérés le 1er juillet de chaque année sont ouverts et vidés, leur contenu n'est pas conservé).

LES DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉTUDIANT

En rejoignant l'ENSAG, vous intégrez un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui réunit des communautés étudiante, enseignante et administrative. Vous vous engagez ainsi à respecter le fonctionnement de l'établissement ainsi que le *Règlement des études* de la formation à laquelle vous êtes inscrit.

Lors de votre inscription, vous avez signé des documents qui vous engagent et rappellent les droits et les devoirs de chacun pour favoriser le bien-vivre ensemble :

- Charte en faveur de l'égalité et de la diversité
- Charte anti-plagiat
- Formulaire de droit à l'image
- Charte du bon usage de l'informatique et du réseau RENATER
- Charte d'utilisation des documents audiovisuels et numériques.

À noter : les travaux réalisés par les étudiants dans le cadre pédagogique restent la propriété intellectuelle de l'ENSAG.

Du bon usage de l'ordinateur et du téléphone

En cours, l'utilisation d'un ordinateur portable est soumise à l'accord de votre enseignant. L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours, quel qu'en soit l'usage.

Des espaces et biens communs

Pour le bénéfice de tous, nous vous appelons à prendre le plus grand soin du matériel, du mobilier et des équipements de l'école.

Il s'agit de notre bien commun. Les objets trouvés ou récupérés doivent être remis à l'accueil.

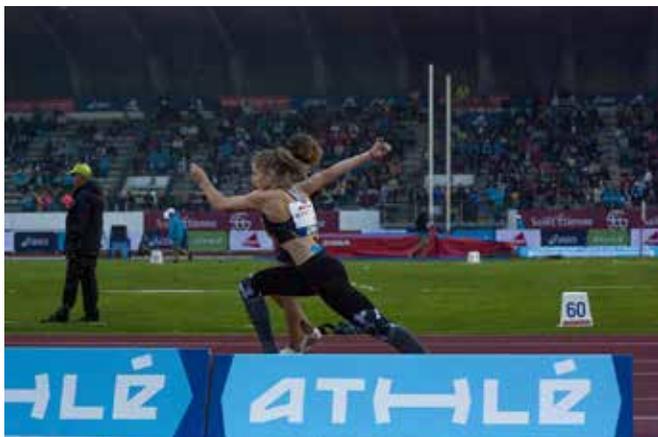


DES PARCOURS ADAPTÉS AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES AVEC DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Sportifs / sportives et artistes de haut niveau

En lien avec l'UGA, l'ENSAG propose un accompagnement adapté aux étudiants sportifs ou artistes de haut niveau. Ces statuts spécifiques permettent de bénéficier d'aménagements de la scolarité : gestion anticipée des absences, emplois du temps et années d'étude aménagés, ...

Contact : Marianne Veillerot : vie.etudiante@grenoble.archi.fr



Étudiants en situation de handicap

Avec l'appui du Service accueil handicap (SAH) de l'UGA, l'ENSAG propose un accompagnement adapté aux étudiants en situation de handicap, quelle que soit la nature du handicap. Selon la nature du handicap reconnu, des aménagements personnalisés peuvent être proposés : supports de cours, aide à la prise de notes, heures de soutien, emplois du temps adaptés et, pour les examens : majoration du temps, sujets adaptés ou encore assistance d'une secrétaire...

Pour + d'infos : [site UGA, mot clé Handicap](#)

Contact : Anne-Lyse Rousseau : scolarite.handicap@grenoble.archi.fr

Étudiantes engagées

Les étudiants salariés, entrepreneurs, membres du bureau d'une association étudiante à l'ENSAG, chargés de famille ou élus dans les instances de l'école peuvent bénéficier du statut d'étudiant engagé. Une liste est établie chaque semestre et communiquée aux enseignants, via Taïga. Les étudiants et étudiantes peuvent solliciter leurs enseignants pour inventer, chacun à son niveau, les aménagements permettant de concilier engagement et scolarité.

Contact : Marianne Veillerot : vie.etudiante@grenoble.archi.fr

Accueillir les étudiants de l'étranger

Chaque année, l'ENSAG accueille environ 20% d'étudiantes étrangères de 50 nationalités différentes. La majorité des cours est dispensée en langue française et un enseignement de Français langue étrangère (FLE) permet aux étudiants étrangers de consolider leur maîtrise du français. L'anglais est pratiqué dans de nombreux enseignements en lien avec des cours d'anglais de spécialité, de la L1 au M2.

Les étudiants et étudiantes bénéficiant d'une protection temporaire ou du statut de réfugié sont accueillis dans le cadre d'un programme d'accompagnement spécifique.



LE PLAN DE SANTÉ ÉTUDIANT

Le ministère de la Culture s'est doté, depuis mars 2022, d'un plan « pour améliorer le bien-être et la santé des étudiantes et étudiants des 20 ENSA ». L'école déploie les 30 préconisations sous 2 angles : « les étudiants dans leur établissement » et les « étudiantes dans leur cursus ».

Améliorer le suivi social, mettre en place des « référents » étudiants, former les personnels pour lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, faciliter l'accès aux soins, lutter contre la précarité menstruelle, sanctuariser une demi-journée libre pour des activités sportives, sociales ou culturelles, communiquer sur les dispositifs et les ressources... Autant d'actions concrètes qui engagent l'école et dont les effets et retombées seront évalués au fur et à mesure.

PRÉVENIR LA PRATIQUE DE LA CHARRETTE

Au XIXe siècle, lorsque l'enseignement de l'architecture était dispensé à l'École des beaux-arts de Paris, il arrivait que les étudiants achèvent leurs planches de rendu sur les charrettes tirées par des mulets qui les transportaient des ateliers extérieurs jusqu'à l'école : il s'agissait alors d'apporter la dernière touche à son rendu, rien de plus.

La pratique de la « charrette » qui consiste à travailler intensément jusqu'à réduire son temps de sommeil, d'alimentation, de sociabilité ou d'activité physique afin de rendre un travail dans le délai imparti est dommageable pour la santé physique et psychologique des étudiants : la charrette n'a pas sa place à l'ENSAG.

Les enseignants et l'administration veillent au bien-être des étudiants, à la qualité des conditions d'apprentissage et à la prévention de la « charrette » : le programme pédagogique, le calendrier universitaire et les emplois du temps ont été élaborés en tenant compte des rythmes de chacun. Si vous constatez une surcharge de travail, si les consignes vous sont données trop tardivement, si vous avez des difficultés à gérer votre temps ou pour tout autre question de méthode de travail ou d'organisation, sollicitez vos enseignants, les étudiants délégués de votre promotion ou votre gestionnaire de scolarité, selon la situation.



PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

Prévenir les discriminations et le harcèlement sous toutes leurs formes

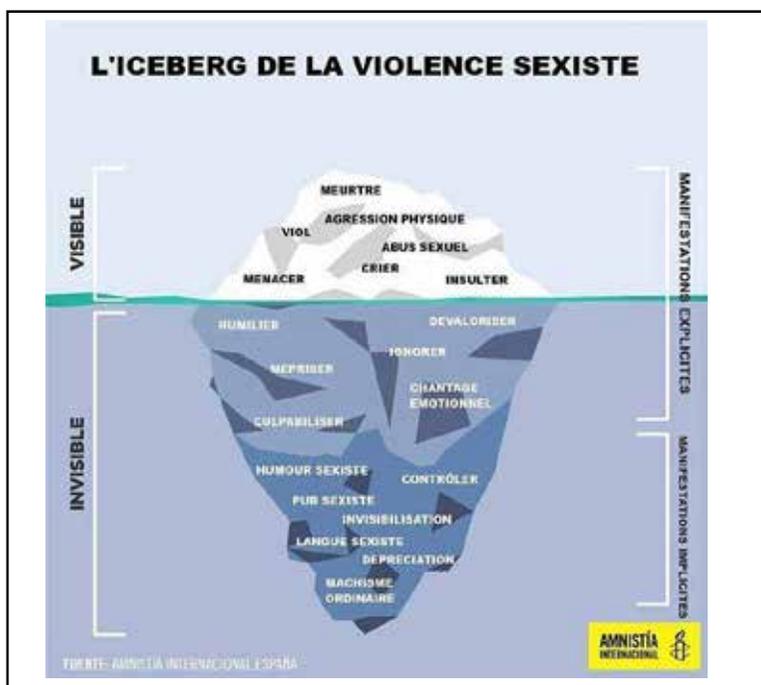
Une discrimination est un traitement défavorable d'une personne par rapport à une autre, placée dans une situation comparable, en raison de critères interdits par la loi tels que le sexe, l'âge, le handicap, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de santé, l'apparence physique, etc. À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination.

Le harcèlement est puni dans plusieurs situations : harcèlement moral, sexuel ou téléphonique, cyber-harcèlement, harcèlement scolaire. Le fait pour un étudiant ou un groupe d'étudiants de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs constitue du harcèlement.

L'établissement est attentif à promouvoir des conditions de travail favorisant la bienveillance mutuelle et le respect de chacun. L'école prendra toutes les mesures disciplinaires et pénales qui s'imposent en cas de discrimination ou de harcèlement, qu'ils aient été commis en son sein ou en dehors.

Comme tous les établissements du site universitaire, l'école est mobilisée contre les situations de violences, de harcèlement, et de discriminations.

Pour + d'infos : [site Icampus UGA](#), [rubrique Droits et soutien/égalité et lutte contre les discriminations](#)

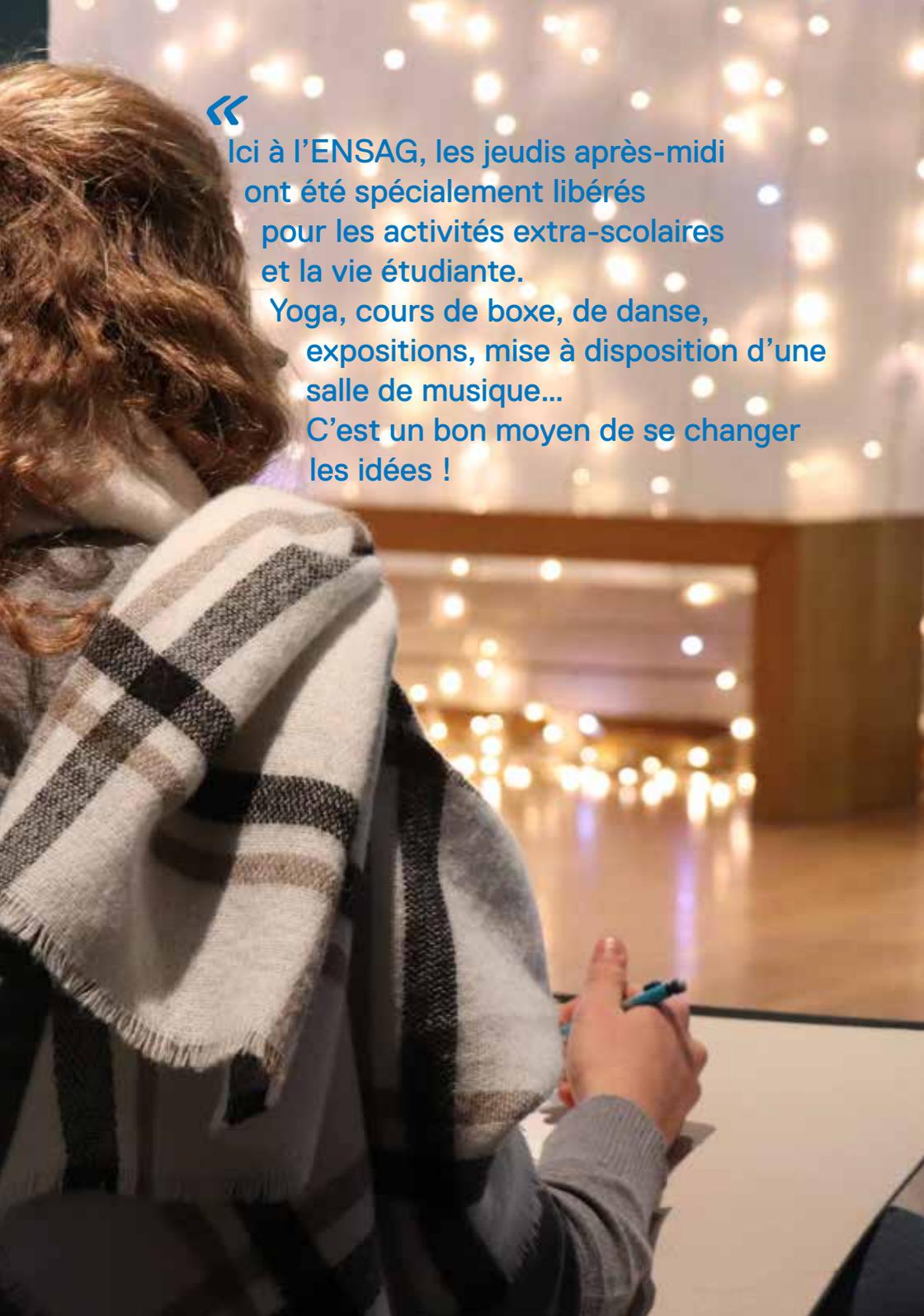




Ici à l'ENSAG, les jeudis après-midi ont été spécialement libérés pour les activités extra-scolaires et la vie étudiante.

Yoga, cours de boxe, de danse, expositions, mise à disposition d'une salle de musique...

C'est un bon moyen de se changer les idées !



LA VIE ÉTUDIANTE À L'ENSAG

LES ASSOCIATIONS

Grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative de ses étudiantes et étudiants, la vie associative à l'ENSAG offre de nombreuses activités et actions portées par ses huit associations tout au long de l'année.

Retrouvez les pages facebook et les comptes instagram des associations sur le [site de l'ENSAG](#), rubrique [Vie associative](#).



Archiball : le sport à l'ENSAG

L'association organise la pratique des sports individuels et des sports collectifs avec le soutien de la FFSU.

Contact : archiball@grenoble.archi.fr



La Coop : fournitures à prix préférentiels

La Coop propose des fournitures et matériels pédagogiques à moindre coût (papier dessin, photocopiés, matériel pour maquettes). Une permanence est ouverte 2 heures/jour minimum pendant les périodes de cours (salle 235).

Contact : coop@grenoble.archi.fr



Cutch : la junior entreprise de l'école

Association à vocation pédagogique, Cutch a pour but d'établir une passerelle entre les connaissances apprises à l'école et le monde professionnel.

Contact : cutch@grenoble.archi.fr Tel : +33 6 95 62 02 www.cutch.fr



Transfert : accueil des étudiants étrangers

L'association organise l'accueil des étudiants étrangers et accompagne les étudiants dans leur projet d'études à l'international. Permanence ouverte à la demande des étudiants (salle 83).

Contact : transfert@grenoble.archi.fr



Treto : promotion Art et Culture à l'ENSAG

Avec la volonté de promouvoir l'art et la culture au sein de l'école, l'association organise des expositions, des débats ainsi qu'un concours photo.

Contact : treto@grenoble.archi.fr



BDA (Bureau des associations)

Le BDA facilite la cohésion entre les associations et les promotions en proposant des événements qui leur sont réservés. Il organise également le week-end de bienvenue ou le gala des architectes. Permanences : salle 86.

Contact : bda@grenoble.archi.fr



Lacharette

Echanger et créer avec les autres écoles d'architecture en Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque année, Lacharette organise avec la complicité des ENSA de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, 2 jours de workshop afin de créer ensemble et de partager des sensibilités architecturales différentes. L'association propose aussi des visites de chantier au cours de l'année.

Contact : lacharette@grenoble.archi.fr



RER-A (Représentation Étudiante et Revendications - Architecture)

L'association participe à l'ouverture des étudiants de l'ENSAG aux questions politiques et sociales. L'association a aussi pour mission de former les étudiants engagés dans les instances représentatives et dans les associations.

Contact : rer-a@grenoble.archi.fr

Alumni :

Un réseau d'anciens étudiants diplômés de l'ENSAG est en cours de création.

Contact : alumni@grenoble.archi.fr

Uneap : Union nationale des étudiants en architecture et paysage

L'association a pour ambition de soutenir la représentation et la vie étudiante à l'échelle nationale au travers d'événements, de rencontres et de projets.

Site web : www.uneap.fr



LES ACTIVITÉS CULTURELLES, CITOYENNES ET SPORTIVES À L'ENSAG

Boxe, yoga, dessin, couture, photo argentique, jardinage, salle de musique au sous-sol... Les associations étudiantes de l'ENSAG proposent de nombreuses activités dans les locaux de l'école, à l'heure du déjeuner, le jeudi après-midi, le week-end...

Renseignements et inscriptions auprès de Treto (activités culturelles), Archiball (activités sportives) et RER-A (jardinage, communication non-violente,...).



LA CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) est versée par chaque étudiant et étudiante au moment de son inscription, et collectée par le Crous. Une partie de son montant est reversée à l'école pour réaliser des projets au service de la vie étudiante au sein de l'établissement : santé et bien-être étudiant, accompagnement social, art et culture, citoyenneté, sport...

Étudiants et associations peuvent proposer des projets qui sont soumis à la commission CVEC, composée principalement d'élus étudiants et de responsables associatifs. Vous souhaitez proposer un nouveau projet ?

Contact : cvec@grenoble.archi.fr

Vous pouvez également vous rapprocher des associations étudiantes de l'école si vous souhaitez être accompagnés.

UNE CARTE D'ÉTUDIANT MULTISERVICES

Lors de votre première inscription, une carte d'étudiant, valable pour toute la durée de votre cursus à l'ENSAG, vous est délivrée. À chaque nouvelle inscription annuelle, la carte doit être actualisée par l'apposition d'un « sticker » fourni par l'école.

Cette carte est multiservices : elle fait office de justificatif d'identité, de porte-monnaie électronique et vous donne accès aux droits afférents au statut étudiant et aux différents services payants du campus universitaire (restaurants, piscine...). Elle sert de pass pour entrer dans l'école.

Notez qu'en cas de perte de la carte étudiant, vous devrez prévenir le service des admissions admission@grenoble.archi.fr et vous acquitter de la somme de 5 euros sur Taïga pour son renouvellement.

La carte d'étudiant comporte une puce Izly : un code vous sera transmis par courriel pour l'activer au début de votre première inscription.

Pour + d'infos : www.help.izly.fr

LE CLICK'N'COLLECT À L'ENSAG

Crous & Go', le «click'n'collect» du CROUS, est arrivé à l'ENSAG, avec comme engagement de fournir des repas complets à 1 euro pour les boursiers et à 3,30 euros pour les non boursiers.

Il faut avoir un compte Izly (créé automatiquement pour toute étudiante). Une fois votre compte activé (qui comprend votre statut : boursier, non boursier, personnel, etc), il faut créer un compte Crous & go.

Une fois que vous aurez passé commande, elle se trouvera, avant midi, dans un frigo destiné au click'n'collect, situé dans la cafétéria de l'école. Il y a même des options végétariennes.

Lien Crous & Go' : <https://crousandgo.crous-grenoble.fr/grenoble-ensag/>



ÊTRE ÉTUDIANT À GRENOBLE

Le site universitaire grenoblois offre un environnement de services d'une très grande qualité pour tous les étudiantes et étudiants quel que soit leur lieu d'études et leur situation individuelle. Tout ce que vous voulez savoir sur la vie étudiante, les services et les ressources disponibles, les actualités se trouvent en ligne sur [iCampus](#) et sur l'application Campus UGA. Vie pratique, accueil, santé, droits et soutien, handicap, numéros utiles, offre bien-être : Prenez le réflexe iCampus!

Et pour un accueil physique : allez à iCampus Welcome Center
1025, avenue Centrale - Domaine Universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères
Contacts : 04 56 52 85 22, du lundi au vendredi de 9h - 17h
icampus-accueil@univ-grenoble-alpes.fr

LE SERVICE SOCIAL

Se financer : bourses et aides sociales

Partenaire privilégié de votre vie étudiante, le CROUS vous conseille et vous oriente vers les bons interlocuteurs pour l'obtention de bourses ou d'aides en cas de difficultés financières. Il peut également vous accompagner dans la recherche d'un emploi compatible avec vos études.

Se loger

Le CROUS met à votre disposition 7000 logements étudiants sur Grenoble et son agglomération. Pour trouver les offres de logement adaptées à votre budget, des outils de recherche efficaces existent. Le CROUS propose également des solutions innovantes et solidaires pour favoriser une autre façon d'habiter.

Pour + d'infos : www.crous-grenoble.fr

Consulter une assistante sociale

Une assistante sociale du CROUS assure régulièrement une permanence à l'ENSAG, salle 394. Les consultations ont lieu sur rendez-vous uniquement (via la plateforme www.messervices.etudiant.gouv.fr ou par téléphone au 04 56 52 88 30 ou via Carole Gaudry responsable des admissions et des bourses social.etudiant@grenoble.archi.fr)

Prévenir les situations d'exclusion, anticiper les situations de vulnérabilités pour agir au plus tôt.

L'ENSAG participe au dispositif « S'appuyer sur les étudiants comme relais et acteurs de l'inclusion ».

VIE PRATIQUE

Se déplacer

À Grenoble, le vélo est roi ! Moyen de transport idéal et peu onéreux, il permet de se déplacer rapidement dans toute l'agglomération grenobloise. Vous pouvez louer un vélo à l'année, au mois ou à la journée avec le service Métrovélo www.metrovelo.fr.

Des espaces vélos sont disponibles au niveau du parking fermé de l'ENSAG. Vous pouvez demander le code d'accès à l'accueil.

Le tram grenoblois est également un moyen de transport privilégié. Des abonnements à prix réduits sont proposés aux étudiants. Toutes les informations utiles sur www.tag.fr.

Se restaurer

À l'école, la Cafet' est animée par Perret cuisine et convivialité. Y sont vendus des boissons chaudes et froides, des sandwichs et biscuits, mais aussi des repas complets réalisés avec des produits locaux, et comprenant des propositions vegan. On peut venir y réchauffer son plat et y déjeuner.

Une cinquantaine de points de restauration du CROUS sont à la disposition des étudiants dans toute l'agglomération : restaurants universitaires, cafétérias, points chauds,... Les étudiants bénéficient des tarifs universitaires via leur carte Izly.

Nouveauté de cette rentrée : une offre du CROUS en click and collect est désormais accessible.

Pour passer vos commandes avec votre carte étudiant (IZLY) :

www.crousandgo.crous-grenoble.fr

LA SANTÉ

Prévention et suivi médical

Deux Centres interuniversitaire de santé accueillent les étudiants gratuitement toute l'année, et permettent de rencontrer toutes sortes de spécialistes.

Pour + d'infos : www.centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr

Au CROUS de Grenoble, une équipe de professionnels de santé assure un accueil, un accompagnement, des consultations médicales et des actions de prévention.

Pour + d'infos : www.crous-grenoble.fr

Soutien psychologique et santé mentale

« Coup de blues » passer ou détresse installée, vous n'êtes pas à l'abri de rencontrer des moments difficiles. Depuis la crise sanitaire les dispositifs se sont renforcés : à l'école ou sur le campus, à distance, par téléphone... L'écoute et le bien-être étudiant sont des conditions de base pour mener ses études. L'important est de le savoir et... d'en parler !

Le dispositif « Santé Psy Étudiants » offre un accompagnement psychologique gratuit aux étudiants. Pour en bénéficier, contactez le service de santé universitaire, votre médecin traitant ou tout autre médecin généraliste qui vous orientera vers un psychologue partenaire du dispositif.

En parallèle, le ministère de la Culture a mis en place une cellule d'écoute et de soutien psychologique pour l'ensemble des étudiants et des personnels dans des situations particulièrement délicates. Elle propose une mise en relation, en toute confidentialité, avec un psychologue clinicien (rendez-vous sous 48h).

Contact : soutienpsy@audiens.org

Pour + d'infos : www.santepsy.etudiant.gouv.fr

Il existe également d'autres dispositifs de soutien et d'écoute :

- la plateforme de soutien psychologique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à destination des étudiants et des apprentis. Contact : 04 26 73 32 32 (appel anonyme et gratuit, 24h/24 et 7j/7)
- un dispositif d'accompagnement par le CROUS
- enfin, **Alpaine** est une ligne d'écoute gratuite, anonyme et confidentielle, tenue par des étudiants bénévoles de l'UGA, préalablement formés et encadrés par des psychologues. Contact : 04 65 84 44 24 contact@alpaine.fr www.facebook.com/alpaine
Permanences le vendredi, samedi, dimanche et lundi soir de 20h à 23h.

Vous avez des observations ou des suggestions concernant la prévention des risques et l'amélioration des conditions d'études ? Le registre des usagers en matière de santé et de sécurité au travail est à votre disposition à l'accueil.

DES JOBS ÉTUDIANTS À L'ENSAG

Vous recherchez un job d'étudiant ? Devenez moniteur, monitrice à l'ENSAG !

Chaque année, l'école recrute des moniteurs et monitrices pour intervenir en soutien dans le cadre d'échanges de pair à pair au Centre de documentation, LSI, FabLab, Atelier libre... Les appels à candidature sont diffusés dans la lettre hebdomadaire de l'école diffusée par le service communication.

À noter : les contrats de monitorat sont plafonnés à 160 heures par année universitaire et sont rémunérés au SMIC horaire.

SE REPÉRER À GRENOBLE

Classée parmi les villes les plus innovantes du monde ([classement FINOM 2021](#)), bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle au cœur des Alpes françaises, et riche d'une industrie de pointe, Grenoble présente une attractivité indéniable. Ville particulièrement dynamique en raison d'une collaboration étroite entre les mondes de la recherche, de l'industrie et de l'université, mais aussi ville étudiante, sportive et culturelle, Grenoble a tous les atouts pour séduire.

La vie culturelle et associative

Grenoble propose une grande diversité d'équipements culturels : musées, théâtres, salles de spectacles, salles de concert, bibliothèques,... Chaque année, la ville accompagne de nombreux acteurs dans tous les champs de la vie artistique et culturelle : arts de la scène, musique, arts visuels, cinéma, livre et patrimoine.

Retrouvez toute l'offre culturelle de la ville sur www.petit-bulletin.fr/grenoble

Par ailleurs le service culturel de l'Université Grenoble Alpes organise de nombreux événements tout au long de l'année à destination du public étudiant. Retrouvez diverses programmations culturelles sur www.culture.univ-grenoble-alpes.fr

Avec plus de 200 associations étudiantes sur le campus et ailleurs, il y a matière à s'impliquer, se divertir, s'épanouir, etc. Des espaces spécialement dédiés à la vie étudiante et associative sont disséminés sur le campus et sur la presqu'île de Grenoble.

Pour + d'infos : site Icampus rubrique Vie associative.



Au sein de l'ENSAG, nous vous proposons toute l'année des conférences, expositions et parfois des concerts en fin de journée ou sur le temps de la pause déjeuner. La lettre d'information hebdomadaire de l'école et l'affichage relaient tous ces événements.

Faire du sport à Grenoble

Grenoble offre avant tout un cadre exceptionnel pour les sports de montagne et dispose d'installations sportives hors norme depuis les Jeux Olympiques d'hiver 1968. Si la montagne a tous les honneurs, la capitale des Alpes, résolument sportive, propose néanmoins une large palette d'activités physiques. De la compétition et des sports de haut niveau à la pratique sportive récréative, il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux.

Pour + d'infos :

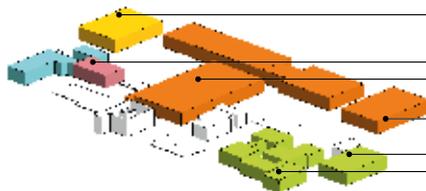
www.omsgrenoble.fr

[Site Icampus rubrique Sports.](#)

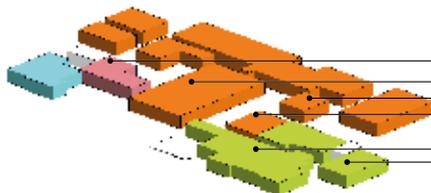


SE REPÉRER DANS D'ÉCOLE

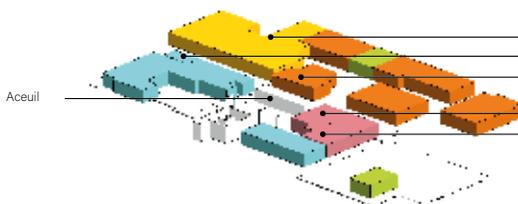
NIVEAU 4



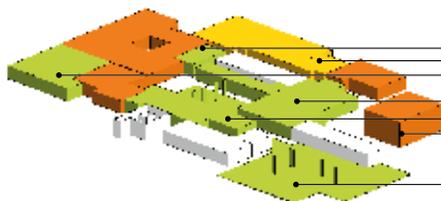
NIVEAU 3



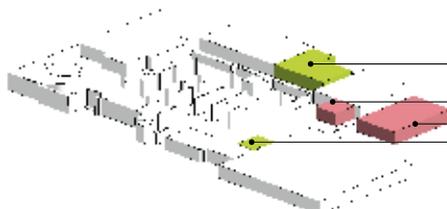
NIVEAU 2



NIVEAU 1



NIVEAU 0



MHA

La Cafet' Mezzanine
Amphithéâtre Maglione 3

Salle d'Arts plastiques

Atelier du traitement de l'image (ATI)
Centre de documentation

La Cafet'
Amphis Maglione 2 + 3
Assistante sociale - salle 394
Salle informatique
Centre de documentation
Atelier du traitement de l'image (ATI) +
Studio photo

AAU Cresson
Reprographie
Amphithéâtre Maglione 2

Grande Galerie
La COOP

Héliodon + Ciel artificiel
AE&CC
LEICA Digital RDL
Atelier design
Atelier maquette
Amphithéâtre Simounet (128 pl.)

Espace construction

Libre service informatique (LSI)

Studio de musique
Bureaux associatifs
Garage à vélos

VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Pour vous accompagner dans votre cursus, des équipes sont à vos côtés.
N'hésitez pas à les solliciter !

Scolarité :

Licence 1 : scolarite.licence1@grenoble.archi.fr

Licence 2 : scolarite.licence2@grenoble.archi.fr

Licence 3 : scolarite.licence3@grenoble.archi.fr

Master 1 : scolarite.master1@grenoble.archi.fr

Master 2 : scolarite.master2@grenoble.archi.fr

Doctorat : info.doctorat@grenoble.archi.fr

HMONP : scolarite.hmonp@grenoble.archi.fr

Master Design, parcours Design, résilience, habiter : scolarite.design@grenoble.archi.fr

DSA Architecture de terre : scolarite.dsa@grenoble.archi.fr

Inscriptions et bourses : admission@grenoble.archi.fr

Mobilité entrante : incoming@grenoble.archi.fr

Mobilité sortante : outgoing@grenoble.archi.fr

Vie étudiante : vie.etudiante@grenoble.archi.fr

Orientation : orientation@grenoble.archi.fr

Réfèrent handicap : handicap@grenoble.archi.fr

Réfèrent assistante sociale : social.etudiant@grenoble.archi.fr

Réfèrent violence et harcèlement sexistes et sexuels : vhss@grenoble.archi.fr

Les noms de vos interlocuteurs sont consultables sur le site internet de l'école, rubriques École / Équipe administrative.

Les bureaux de la scolarité sont ouverts aux étudiants et aux enseignants les mardis et jeudis, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Les personnels restent joignables par téléphone et courriel les autres jours de la semaine.

INFORMATION AUX LECTRICES ET LECTEURS

Ce guide s'adresse à toutes et tous. Autant que possible, nous avons employé le masculin et le féminin dans sa rédaction. Lorsque la tournure des phrases ne s'y prête pas et pour faciliter la lecture, nous utilisons aléatoirement le masculin ou le féminin seul mais il va de soi que cela désigne l'ensemble des individus.

Le bâtiment de l'école est dépositaire d'une œuvre de l'artiste Claude Lévêque, réalisée dans le cadre du 1% artistique, lors de l'extension de l'école.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Associations étudiantes	p. 33 à 36 et 42
Artiste de haut niveau	p. 27
Atelier de traitement de l'image (ATI)	p. 23
Atelier libre	p. 22 et 41
Atelier maquette	p. 12 et 23
Bourses et aides sociales	p. 39
Conseil d'administration (CA)	p.10
Cafet'	p. 25 et 40
Carte d'étudiant	p. 37
Centre de documentation	p. 22 et 41
Césure	p. 19 et 21
Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)	p. 10
Commission de la recherche (CR)	p. 10
Discriminations et violences	p. 28 et 30 à 31
ECTS libres	p. 21
ETC	p. 21
Entrepreneuriat	p. 19 et 21
Évaluation des enseignements	p. 19
FabLab in the Alps.....	p.24 et 41
Initiative d'Excellence (Idex)	p. 6
Izly	p. 37 et 40
Langues à l'UGA	p. 21
Libre service informatique (LSI)	p. 11, 23 et 41
Logement	p. 39
Parcours de master	p. 20
Prêt de matériel	p. 25
Professionalisation	p. 19
Réorientation	p. 19
Santé	p. 28 à 30 et 40
Sport	p. 21, 33 et 43
Sportifs de haut niveau	p. 27
Taïga	p. 11, 19, 21 28 et 37
Transfert vers une autre ENSA	p. 21
Université Grenoble Alpes (UGA)	p. 6, 11 et 42
Wifi	p. 11

Crédits photos du guide

p.2 et 10 : Quentin Chansavang - p.4, 15, 24, 28, 29, 32 et 36 : ENSAG - p.8 : archives ENSAG - p.12, 16, 22, 25 et 26 : Renaud Chaignet - p.14 : Paul Raftery - p.23 : Macary Page - p.27 : b-ract - p.30 : amnistie Espagne - p.35 : Les associations Tréto, Archiball, Lacharette et Transfert - p.38 : Pierre Jayet - p.42 : UGA - p.43 : Arnaud Lesueur

Retrouvez toutes les informations sur la vie étudiante
du site universitaire grenoblois sur l'application iCampus UGA
www.campus.univ-grenoble-alpes.fr

